

## Vocabulaire en loisir

© Association québécoise du loisir municipal 2004, 2008

### A

#### **Accessibilité**

Ensemble des conditions (physiques, économiques, administratives, sociales, organisationnelles, géographiques, etc.) permettant à un citoyen d'accéder et de participer à un service en loisir (public ou privé).

#### **Accompagnement (accompagnateur)**

Personne qui se comporte tel un compagnon à l'égard d'autrui. Il agit à titre de guide et de soutien pour un groupe (de touristes, de voyageurs, de sportifs, d'écoliers, etc.) ou pour une personne requérant un ou des service(s) adapté(s) (enfant, personne handicapée, etc).

#### **Accréditation**

Procédé par lequel une organisation en situation d'autorité reconnaît une personne ou une autre organisation comme habilitée à exercer une fonction pour laquelle elle deviendra responsable.

#### **Action**

Toute forme de manifestation de l'instinct de vie associé à des comportements, à la réalisation d'intentions volontaires, à la fabrication ou la production de quelque chose, ainsi qu'à toute forme de réalisations, de projets, de démarches ou d'entreprises individuelles ou sociales.

#### **Action communautaire**

Toute forme d'implication ou d'engagement, individuel ou relié à une organisation, dans la vie d'une collectivité ou de l'un des ses segments, visant son progrès ou son mieux-être, plus spécialement en ce qui concerne les groupes sociaux défavorisés ou en situation de retrait social. NOTE L'expression « action communautaire » représente généralement une forme particulière et spécifique du concept sociologique d'« action sociale ».

#### **Activité**

Faculté d'agir chez l'homme à partir de ses dynamismes vitaux. Lorsque le mot est employé au pluriel, il prend le sens de pratiques.

**Adepte**

Personne dotée d'un minimum de connaissances, d'initiation ou d'aptitudes, ressentant un intérêt, un goût ou une attirance pour un ou plusieurs genre(s) ou pratique(s) de loisir, et s'y adonnant sur une base occasionnelle ou régulière. NOTE Le terme *adepte* est à la source du néologisme *adeption*, proposé par le sociologue Marc-André Delisle, pour caractériser le fait que de nombreuses activités de loisir, pratiquées avec ferveur, passion et compétence, deviennent partie intégrante de la vie socioculturelle d'individus et de groupes.

**Adhésion**

1. Action de souscrire, consentir à une idée ou à un programme d'action. 2. Action de devenir membre d'une organisation.

**Affiliation**

Geste officiel par lequel une personne ou un groupe établit un lien organique avec un organisme d'une envergure autre, généralement plus considérable.

**Affinité**

Harmonie de goûts, de sentiments et d'idées entre personnes ou groupes; accord, concordance autour de buts ou d'intérêts communs.

**Agent**

Personne dotée d'un mandat, et de son exécution, reconnue par une organisation ou socialement accréditée.

**Agent de développement**

Personne déléguée ou mandatée pour animer, organiser ou gérer un processus de croissance considéré comme un progrès.

**Agent de projet**

Agent de développement affecté à la réalisation d'un mandat spécifique et circonscrit.

**Agrément**

1. État de ce qui plaît ou procure de la satisfaction. 2. Acceptation, consentement ou reconnaissance établis par une autorité habilitée ou mandatée à cette fin. 3. Décoration, ambiance ou ornementation destinées au seul plaisir ou à des fins esthétiques, sans destination utilitaire obligée. 4. Entente morale ou contractuelle liant des parties ou des organisations dans un contexte de collaboration, de participation ou de concertation. NOTE Ce dernier sens est inspiré du terme anglais *Agreement*.

**Aire**

Espace destiné à une fonction précise, à une activité ou à un groupe d'activités. NOTE Une aire peut être polyvalente ou multifonctionnelle. SENS PARTICULIERS : 1. **Aire de jeu** : emplacement aménagé pour la pratique d'activités de récréation, incluant souvent des aménagements sportifs. Synonyme : terrain de jeux (voir cette locution). 2. **Aire de glisse** : emplacement aménagé sur une pente pour la pratique d'activités de glisse en hiver, tels la glissade, le ski et la planche à neige. 3. **Aire de pique-nique** : emplacement aménagé pour prendre des repas en plein air.

**Alliance stratégique**

Accord de coopération conclu, de façon explicite ou implicite, entre des organisations indépendantes qui s'engagent à réaliser des projets communs de développement, combinant leurs ressources et leurs compétences à cette fin. L'alliance stratégique peut être globale ou partielle.

**Amateur**

Terme d'origine latine, *amator* signifiant en français « qui aime, qui a du goût pour, qui est intéressé par quelque chose ». (*Dictionnaire Étymologique et Historique de la Langue Française*)  
 Personne qui pratique volontairement un sport, qui s'adonne à un art, à des activités scientifiques, etc., pour son agrément, sans en faire sa profession, en fonction de gratifications recherchées autres que monétaires. SENS PÉJORATIF : personne qui manque de rigueur et de savoir-faire dans la réalisation d'une tâche ou dans une pratique quelconque.

**Aménagement**

Organisation globale de l'espace mettant en valeur les ressources (humaines, naturelles, économiques, etc.) d'un milieu, par des équipements appropriés, en vue d'assurer un développement équilibré des communautés locales et de satisfaire aux besoins des populations.

**Amphithéâtre**

Grande salle de cours, de conférences ou de spectacles munie de gradins.

**Amusement**

État de joie, de gaieté ou de plaisir provoqué par une situation, une circonstance, une conjoncture ou une autre activité jugée satisfaisante, divertissante ou gratifiante. NOTE 1 Dans son sens large, le terme est commun au français et à l'anglais, mais lorsqu'il renvoie à des activités ou pratiques organisées sur une base commerciale, la langue anglaise utilise plus fréquemment le terme *entertainment*. NOTE 2 Le terme n'est pas d'un usage exclusif au loisir, même s'il y est courant. Il peut être utilisé correctement comme volet positif de nombreuses situations vécues, auxquels cas il devient synonyme de divertissement ou de distraction; par exemple, en situation de travail, de peine, de maladie ou d'échec.

**Animateur**

Nom dérivé du verbe *animer* au sens fort provenant du bas latin *animator* signifiant « créateur, qui donne la vie », ou qui met en mouvement. Personne responsable des activités d'un centre culturel, d'un centre de loisirs ou de sports. Personne qui présente un spectacle, une émission de radio ou de télévision, etc. Technicien spécialisé. Personne chargée d'organiser et d'encadrer des activités dans une collectivité en général ou dans un groupe communautaire en particulier. (*Dictionnaire Historique de la Langue Française*)

**Animation**

Méthode et ensemble de pratiques qui favorisent dans un groupe ou dans un milieu la participation de ses membres à la vie collective, par des activités culturelles, de loisir, sportives, sociales ou communautaires, ainsi que par la stimulation des échanges sociaux.

**Arbitre**

1. Personne choisie par les parties intéressées pour trancher un différend ou un litige. 2. Personne ou groupe possédant un statut ou un poids suffisant pour imposer son autorité. 3. Personne

chargée de contrôler ou de diriger une rencontre sportive ou un jeu dans le respect des règlements. (Inspiré du *Petit Larousse Illustré 2004*)

### **Aréna**

Type de centre sportif consacré aux sports de glace. Enceinte couverte et généralement pourvue de gradins, au centre de laquelle se trouve une patinoire pour la pratique de certains sports de glace notamment le hockey, le patinage artistique et qui, à l'occasion, peut servir à la tenue d'événements.

### **Arrondissement**

Subdivision administrative de certaines grandes villes, principalement créée pour gérer des services de proximité.

### **Art**

Savoir-faire qui englobe des techniques particulières référant à des habiletés, à des talents ou à des dispositions tant individuelles que collectives, centré sur des capacités créatrices aboutissant à la réalisation d'œuvres originales.

### **Artisanat**

Pratique manuelle, souvent inspirée de techniques traditionnelles, exercée à titre amateur ou professionnel, combinant les aspects esthétiques et utilitaires dans la production, la transformation ou la réparation d'objets ou de biens de consommation.

### **Aspiration**

1. (Sens propre) Action d'attirer de l'air dans les poumons, un liquide par la bouche ou le nez, ou des matières dans un appareil en créant un vide. 2. (Sens figuré) Désir, élan vers un idéal ou un projet de vie à réaliser.

### **Assemblée générale**

Réunion des membres en règle d'une organisation constituée, impliquant l'égalité démocratique des membres avec droit de parole et de vote, et exerçant les pouvoirs dévolus d'une façon statutaire selon la mission et les règlements dont est dotée l'organisation en question.

### **Association**

Groupement ou réunion de personnes, assemblées en fonction de buts ou d'intérêts identiques, mettant en commun certaines ressources à ces fins. NOTE De par son étymologie anglo-saxonne, le terme association est un regroupement humain sans but lucratif.

### **Athlète**

Personne disposant d'aptitudes, de talents ou de capacités physiques lui permettant de développer des compétences et d'atteindre un niveau élevé de performance en compétition.

### **Atout**

Moyen de réussir, avantage qui permet à une personne de tenter de tirer le meilleur parti d'une situation donnée.

**Attraction**

Effet produit par ce qui attire, charme ou provoque la curiosité et destiné à attirer le public; éléments d'un spectacle, d'un événement ou d'un milieu naturel ou artificiel.

**Autofinancement**

Capacité d'une organisation en loisir à générer un niveau de financement correspondant à ses frais de fonctionnement et à ses besoins par ses propres activités.

**Autonomisation**

Ensemble des processus à partir desquels une personne ou une organisation peut affirmer son mode de pensée ou de fonctionnement selon son identité; processus de libération d'une dépendance.

**Aventure**

Perception d'une action comme hors de l'ordinaire, comportant du hasard ou de l'imprévu, et éventuellement reliée aux dangers d'un voyage, à l'exploration de terres inconnues ou à des risques physiques ou psychologiques associés à une expérience particulière.

**B****Base de plein air**

Lieu aménagé dans la nature où des adultes, des jeunes, des familles et des groupes peuvent séjourner et pratiquer des activités de détente et de plein air. Synonyme : centre de plein air.

**Bénéfice**

Toute forme d'avantage, de bienfait ou de bien-être obtenus au moyen de l'implication dans une situation ou une pratique donnée. NOTE En loisir, les bénéfices de type monétaire tels que les salaires, les revenus, les profits ou les rémunérations sont exclus par convention, étant considérés comme objets propres et centraux d'une situation de travail.

**Bénévolat**

Engagement volontaire, personnel ou collectif, basé sur la perception d'un besoin ou d'intérêt particulier impliquant une valorisation anticipée et une prise de responsabilité en lien avec une situation ou un projet, dans un but autre qu'un gain monétaire.

**Bénévole**

Quelqu'un qui veut bien, ou consent à, s'engager volontairement dans un projet, une tâche, une action, etc., à titre gracieux, sur base d'altruisme ou de solidarité ainsi que toute autre intention ou motivation susceptible d'accompagner son implication.

**Bibliothèque**

1. Institution ou service responsable de la conservation et de la diffusion de livres et d'autres documents; édifice qui abrite cette institution. 2. Pièce ou meuble où sont conservés et rangés des livres dans un immeuble ou une habitation. 3. Collection de livres.

**Bonheur**

1. (Sens étymologique) Terme associé à toute situation perçue comme étant de bon augure et susceptible de conduire à une satisfaction, à un état de conscience positive ou de plénitude (par opposition au malheur). 2. (Sens populaire) Ensemble des éléments de plaisir, d'agrément, de bon temps de plénitude, de bien-être ou de qualité de vie auxquels chaque personne cherche à accéder dans son existence.

**Brevet**

Diplôme ou certificat délivré à une personne, après examen, par une organisation, attestant certaines aptitudes, reconnaissant certaines compétences et donnant des droits dans la pratique, l'organisation et la gestion d'activités.

**C****Camp**

1. Abri construit en milieu naturel et aménagé sommairement. 2. Lieu où par exemple des alpinistes, des scouts ou des amateurs d'activités de plein air dressent leurs tentes ou leurs abris temporaires. 3. Dans certains jeux, notamment sportifs, positionnement de base d'une équipe ou d'un acteur en situation.

**Camp de jour**

Espace polyvalent aménagé en milieu urbain permettant l'accueil, l'encadrement et l'animation des jeunes durant la période estivale, lesquels demeurent néanmoins à leur lieu de résidence habituel.

**Camp de vacances**

Lieu aménagé, généralement en pleine nature, qui offre à des enfants ou à des familles des commodités de séjour et des activités pendant les vacances.

**Campagne de financement**

Opération de collecte monétaire ou de biens matériels pour le bénéfice d'une organisation ou l'un ou l'autre de ses projets. NOTE Il est recommandé par l'OQLF de ne pas utiliser « campagne de levée de fonds », qui est la traduction littérale de l'expression anglaise *fund raising*.

**Carnaval**

Dans la tradition, appellation d'une période de temps précédant le carême chrétien caractérisée par un temps de réjouissances se terminant le Mardi gras. Dans une perspective moderne, carnaval est élargi au sens de fête hivernale comportant un ensemble ouvert de divertissements, de réjouissances et de consommations festives.

**Centralisation**

Modèle organisationnel caractérisé par la concentration du pouvoir autour d'une instance unique, personne ou groupe.

**Centre**

Terme, en loisir, utilisé en référence à un édifice ou à un lieu servant généralement au ralliement d'une communauté locale ou régionale.

**Centre communautaire**

Lieu ou édifice polyvalent à partir duquel émanent un ensemble ou une offre de services s'adressant à une collectivité locale ou à l'une de ses composantes.

**Centre culturel**

Bâtiment ou groupe de bâtiments mis à la disposition d'une communauté permettant à ses membres de bénéficier de services, soit en tant que foyer de créativité, soit en tant que lieu d'une consommation consécutive à la diffusion des produits de la créativité sociale (expositions, spectacles en tous genres, etc.).

**Centre de villégiature**

Lieu de séjour, généralement en milieu naturel, offrant une gamme variable de services récréotouristiques.

**Centre sportif**

Ensemble d'espaces couverts ou non, de bâtiments et de locaux organisés et équipés pour la pratique de sports déterminés et susceptibles de recevoir des spectateurs. (OQLF, 1986)

**Cercle (en loisir)**

Réunion de personnes dans un lieu particulier partageant un intérêt commun sur une base égalitaire. NOTE Terme souvent employé comme synonyme d'assemblée, d'association, de cénacle, de confrérie, de club, d'école de pensée, de groupe, de réunion, de salon, de société.

**Certification**

Processus par lequel une reconnaissance officielle est conférée par un organisme pour vendre un produit, diffuser un procédé ou rendre un service répondant à des règles précises.

**Certifié**

État ou résultat du processus de certification.

**Champ d'intervention en loisir**

Domaine d'application ouvert et concret d'une offre de services, éventuellement spécialisée ou professionnelle, en parallèle ou en complément à d'autres domaines d'action, et susceptible de bénéficier d'une action sociale adaptée. NOTE On peut employer indifféremment les termes « champ » ou « domaine d'intervention ».

**Championnat**

Compétition ou épreuve sportive dont le vainqueur reçoit le titre de champion. NOTE Quand un événement regroupe plusieurs épreuves, on doit parler de championnats, au pluriel (ex. : les championnats d'athlétisme).

**Chant**

Production de sons enchaînés en succession, organisés d'une façon musicale ou mélodieuse par

l'appareil vocal humain (et parfois animal), constituant une forme de communication ou d'expression sur un thème donné, à partir d'un message ou d'un état d'âme. NOTE Ce terme regroupe toutes les formes d'art et des techniques de la musique vocale, autant dans ses formes populaires ou commerciales qu'en perspective esthétique ou lyrique.

### **Circuit**

Mouvement circulaire ou itinéraire comportant plusieurs étapes, au terme duquel on revient au point de départ (circuit touristique, un circuit au base-ball, piste de course, etc.).

### **Citoyen**

Personne disposant de pleins droits et jouissant dans une société de l'ensemble des libertés civiques et politiques qui y ont cours, tout en acceptant d'assumer de plein gré les responsabilités qui lui incombent en vertu de ce statut, selon les lois et les règles qui y ont cours à un moment donné de l'histoire. NOTE 1 S'emploie aussi comme adjectif au sens de relatif à la citoyenneté ou à la vie civique. Exemples : participation citoyenne, engagement citoyen, éducation citoyenne. NOTE 2 Le loisir, par ses caractéristiques propres centrées sur la liberté de choix et sa quête de valeurs et de gratifications personnelles, doit s'intégrer à la normalité de la vie civique, mais peut dans certains cas exercer une influence sur la marge de tolérance qui peut exister dans une société donnée et, conséquemment, être un ferment de changement affectant la vie citoyenne, tant sur le plan légal que sur le plan éthique.

### **Citoyenneté**

État ou qualité juridique garantissant à tout être humain la jouissance des droits et libertés de la personne, ainsi que la participation à la vie sociale, culturelle et politique.

### **Cloisonnement**

Processus à partir duquel un champ de compétence et d'action est clairement délimité, permettant de circonscrire les rôles et les fonctions, mais susceptible de causer un blocage dans la communication sociale et les responsabilités communes à partager face à des champs connexes et interdépendants.

### **Club**

Réunion ou association libre de personnes occupant leur loisir à des activités d'intérêt commun, à partir d'un lieu de rencontre adapté à la réalisation de leurs activités ou de leurs intérêts. Exemple : club de golf, ciné-club, équipes sportives, club de tennis, etc.

### **Code de déontologie**

Ensemble des principes éthiques et des règles morales consignés dans un document, imposés relativement à l'exercice d'une profession ou d'une fonction sociale en général.

### **Collaboration**

Action collective visant la coopération d'individus ou de groupes en rapport avec des buts communs ou des objectifs partagés.



**Comité**

Réunion de personnes chargées d'examiner certaines affaires, de donner un avis, de préparer une délibération, d'orienter une décision ou de gérer une organisation (ex. : comité d'étude, comité d'experts, comité consultatif, comité exécutif, etc.).

**Commandite**

Apport monétaire, de biens ou de services, à titre intéressé ou non, à une organisation ou à un individu, lui permettant de réaliser ses fins ou des projets particuliers.

**Commissaire**

1. Personne membre ou associée à une organisation chargée et imputable de certaines tâches. 2. Personne chargée d'une mission temporaire. Personne qui vérifie la régularité d'une épreuve (ex.: sportive). 3. Personne chargée d'organiser une exposition artistique ou de diriger une vente à l'encan.

**Commission**

Groupe de personnes qui exerce un mandat ou une fonction consultative, décisionnelle ou exécutive au nom d'une organisation.

**Communauté**

1. Groupe social ayant des caractères culturels et des intérêts communs. 2. Ensemble des habitants d'un même lieu, d'un même territoire ou d'un même état. 3. Groupe de personnes ou sous-groupe vivant ensemble, poursuivant des buts communs et partageant des problèmes individuels ou collectifs requérant des services du même ordre.

**Compétition**

Rivalité entre des personnes ou des groupes qui poursuivent un même but dans un cadre de relations sociales agonales (lutte, combat, sport, etc.), et dans le respect de règles établies par une organisation reconnue et responsable de leur application.

**Compte rendu**

1. Opération descriptive rapportant le contenu d'un événement en général, d'une assemblée, d'une rencontre en particulier. 2. Narration écrite ou orale de ce qui s'est dit ou des événements qui se sont produits au sein d'une réunion, d'une rencontre ou d'une consultation antérieure.

**Concertation**

Processus basé sur le partage d'idées, l'échange d'informations et le regroupement de ressources en vue d'une action collective solidaire pour la résolution de problématiques communes ou la réalisation de projets de développement. **Table de concertation** : groupe de personnes, représentant des organismes distincts ou venant d'horizons différents, qui se réunissent pour partager des informations ou s'entendre en vue d'une prise de décision en commun. La locution peut désigner la réunion elle-même. NOTE Quand table de concertation désigne un organisme qui a un caractère unique, le mot table prend la majuscule.

**Consultation**

Processus à partir duquel un individu ou un groupe, généralement en situation de pouvoir ou de contestation, prend avis sur les opinions d'un individu ou d'une collectivité concernés, ou susceptible de l'être, sur un sujet donné (ex. : énoncé politique, contenu d'une offre de services, identification de besoins, etc.).

**Contexte**

Ensemble des conditions humaines, environnementales, socioculturelles, économiques et politiques qui accompagnent notamment les pratiques de loisir et qui sont susceptibles d'en affecter le contenu, le vécu ou l'appréciation qui en est retirée.

**Convivialité**

Volonté de promotion des rapports positifs entre les individus d'une organisation ou d'un milieu social fondés sur la tolérance, la réciprocité et la bonne volonté.

**Coordonnateur**

Personne qui assure la cohérence de différentes actions, de fonctions ou de services en assurant la liaison entre ces actions, ces fonctions et ces services, en perspective d'efficacité.

**Corporation**

Toute forme d'association ou de groupement de personnes doté d'une personnalité juridique correspondant à son identité sociale.

**Créativité**

Arrangement, aménagement ou agencement innovateur d'éléments nouveaux ou préexistants à des fins utilitaires ou esthétiques soit dans la vie courante en général soit dans les domaines artistique, littéraire, technologique ou scientifique en particulier.

**Culture**

1. Travail de la terre visant à la rendre plus productive à des fins humaines (étymologie). Action de cultiver le végétal. 2. Travail associé au développement des facultés intellectuelles ou mentales en général. 3. Ensemble des connaissances acquises par un individu en perspective éducative. 4. Ensemble des us et coutumes qui définissent et distinguent un groupe ou une société. 5. Exercice de la créativité associé au monde des arts, des lettres, des sciences et de la technologie. 6. Ensemble de convictions partagées, de manières de voir et de faire qui orientent plus ou moins consciemment la mentalité et le comportement d'un individu ou d'un groupe. 7. Ensemble des traditions, des structures et des savoir-faire qui assurent un cadre de comportement particulier à l'intérieur d'une organisation.

**Curriculum vitæ**

Document présentant des informations à caractère personnel et pouvant contenir l'ensemble ou une partie des éléments suivants : informations relatives à l'état civil, aux études poursuivies et aux diplômes obtenus ainsi que l'ensemble des expériences professionnelles antérieures et toute forme d'implication sociale, de formation continue ou complémentaire.

## **D**

### **Danse**

Agencement de mouvements corporels rythmés et mesurés, exécutés sur fond musical ou vocal et permettant soit la fête et le divertissement dans ses formes de participation sociale et populaire, soit le spectacle ou le concours spécialisé dans ses formes artistiques, esthétiques ou compétitives.

### **Décentralisation**

Système d'organisation structurelle qui accorde des pouvoirs de décision et de gestion adaptés et autonomes à des organes en son sein ou à sa base. NOTE La décentralisation est généralement distinguée de la déconcentration qui ne confère que des pouvoirs exécutifs.

### **Décloisonnement**

Opération d'abolition des blocages, des barrières ou des séparations qui empêchent ou entravent la communication, la libre circulation des idées ou des personnes, ainsi que l'efficacité d'une même organisation.

### **Déficience**

« Perte, malformation ou insuffisance qui affecte de manière temporaire, intermittente ou permanente la structure ou l'apparence d'un organe ou d'une fonction physique, intellectuelle ou mentale. » (Ministère des Affaires municipales, Sports et Loisir; programmes d'accompagnement en loisir pour les personnes ayant des incapacités 2004-2005, p. 18) NOTE La déficience peut être d'origine congénitale ou acquise (p. ex., dans le cas d'un traumatisme).

### **Délégation**

Individu ou groupe d'individus mandaté(s) au nom d'une collectivité ou d'une organisation en rapport avec une démarche, une fonction ou un pouvoir de représentation et de participation, soit à titre consultatif, soit à titre décisionnel.

### **Démocratie culturelle**

Ensemble des actions et des processus permettant l'organisation et l'expression de la créativité latente au sein d'une collectivité donnée : enculturation, initiation, éducation, formation continue, etc.

### **Démocratisation de la culture**

Ensemble des actions et des moyens organisationnels visant la diffusion sociale et publique des résultats de la créativité passée et présente dans les domaines des arts et des lettres, des sciences et de la technologie en particulier et dans les us et coutumes, façons d'être et de faire en général.

### **Détente**

1. (Sens général) Relâchement d'une tension. 2. (En loisir) Repos, état agréable procuré par l'évacuation d'une tension de l'esprit ou du corps. NOTE La fonction détente est considérée comme une finalité de base du loisir selon Dumazédier.

**Déterminisme**

Ensemble des situations où existe un rapport d'automatisme entre les causes et les effets, lequel entraîne une diminution, une limitation ou une négation de la liberté. NOTE En loisir, le terme déterminisme exprime l'ensemble des contraintes constituant des freins ou des limites à l'usage de la liberté. Il y a loisir là où existe de l'indéterminisme, là où il y a matière à choix.

**Développement**

Ensemble des différentes opérations par lesquelles passent un organisme, un projet, un individu ou une collectivité pour s'inscrire dans un processus de croissance considéré comme évolutif et positif.

**Développement communautaire**

1. Toute forme de développement visant le mieux-être ou la qualité de la vie des citoyens vivant dans une aire géographique donnée. 2. Toute forme de développement centré sur des services spécifiques à apporter aux groupes sociaux défavorisés visant leur inclusion et l'exercice de leur pleine citoyenneté.

**Développement culturel**

1. Ensemble des processus permettant l'organisation et l'expression de la créativité latente au sein d'une collectivité donnée (enculturation ; initiation, éducation et formation continue). 2. Ensemble des actions visant la diffusion sociale et publique des résultats de la créativité passée et présente dans les domaines des arts et des lettres, des sciences et de la technologie (acculturation). NOTE La combinaison complémentaire de ces deux types d'action sociale renvoie à la notion de démocratie culturelle.

**Développement durable**

Concept à vocation sociale et à fonction normative définissant les processus de développement centrés sur la conservation et le respect de la capacité de support des milieux naturels, en perspective de pérennité. « Mode de développement veillant au respect de l'environnement par une utilisation raisonnée des ressources naturelles, afin de les ménager à long terme. » (*Petit Larousse Illustré 2004*)

**Développement pédagogique**

Toute forme de développement faisant usage de méthodes favorisant l'éducation en général ou l'instruction à des réalités particulières en loisir au sein d'une communauté.

**Développement social**

Toute forme de développement centré sur des attitudes, des valeurs et des intérêts communs permettant à une collectivité de progresser.

**Dévitalisation**

Processus par lequel une communauté subit des pertes de dynamisme sur différents plans (social, démographique, économique, etc.) résultant de la modification défavorable d'une situation initiale.

**Discours social**

Énoncé discursif, oral ou écrit, présentant le point de vue d'un acteur social ou d'une organisation, dans un débat sur une question litigieuse, tant au point de vue des idées défendues que de l'action sociale préconisée. NOTE Le discours social est généralement l'expression d'une position idéologique véhiculée.

**Distraction**

1. (Sens général) Diversion ou détournement de l'attention, volontaire ou non, d'un objet ou d'un état de conscience vers un autre. 2. (En loisir) Choix d'une situation ou d'une pratique ayant un objectif ou une fonction de détente, de délasserment ou de détournement d'une occupation ou préoccupation en vue d'un divertissement. NOTE Lorsqu'il est employé au pluriel, ce terme s'associe très fréquemment, mais pas nécessairement, à des pratiques de loisir, à savoir librement choisies et à valeur hédoniste. C'est aussi le cas lorsque les distractions sont socialement ou commercialement organisées à titre d'activités récréatives.

**Divertissement**

Processus et répertoire d'actions par lesquels on se détourne de préoccupations courantes dans un but d'amusement, de détente et de plaisir (hédonisme). En pratique, version française du terme anglophone *entertainment*.

**Don**

Action d'offrir, à titre gracieux et volontaire, un bien ou un service au bénéfice d'autrui, dans une perspective matérielle, utilitaire ou symbolique (ex. : donner de l'argent ou un bien, donner l'exemple, donner du soutien).

**E****Écologie**

1. Étude des relations entre les êtres vivants et le milieu dans lequel ils vivent. 2. Mouvement visant à un meilleur équilibre entre l'être humain et son environnement naturel, ainsi qu'à la protection de celui-ci.

**Économie sociale**

Toute forme d'activité économique privilégiant des valeurs humaines centrées sur la solidarité sociale.

### **Écotourisme**

1. Tourisme écologiquement responsable qui encourage et favorise la conservation, l'appréciation et la compréhension de l'environnement naturel ou culturel visité. (Définition de l'Association Écotouristique Australienne, 1992) 2. Voyage dont le but est d'apprécier la biodiversité de la nature et la diversité culturelle humaine, sans leur causer de dommages et en envisageant leur transmission intacte aux générations futures. 3. Forme de voyage éducatif d'avant-garde qui favorise la conservation de l'environnement et qui génère des avantages pour les communautés locales. (Wesche, 1995) NOTE La notion d'écotourisme tient compte de l'ensemble des éléments suivants : la sensibilisation, l'éducation ou l'expérience touristique des visiteurs combinées à l'approche participative et l'implication des populations locales dans le respect de la communauté-hôte le tout visant à la préservation des habitats et la conservation des ressources au bénéfice des générations futures.

### **Éducation**

Mise en œuvre des moyens propres à former et à développer méthodiquement un être humain à part entière par le développement d'acquisitions morales, intellectuelles, culturelles, techniques, professionnelles, etc.

### **Éducation au loisir**

Toute forme d'apprentissage, de comportements, de pratiques et de dispositions personnelles permettant de donner un contenu choisi au temps libre disponible et discrétionnaire.

### **Éducation citoyenne**

Toute forme d'éducation ayant pour objet l'apprentissage des règles, des normes, des droits, devoirs et responsabilités convenant à la vie civique et publique, ainsi qu'à l'exercice raisonnable des droits et libertés de la personne.

### **Éducation physique**

Apprentissage des pratiques d'exercices physiques appropriés au développement harmonieux du corps humain, de la motricité et de la coordination psychosomatique.

### **Éducation populaire**

1. Forme d'éducation complémentaire à l'éducation scolaire visant des apprentissages nouveaux et susceptibles d'améliorer la qualité de vie des personnes. 2. Ensemble des processus éducatifs à partir desquels peut s'améliorer la situation de personnes vivant dans un état de précarité, d'exclusion ou d'impuissance à s'autodévelopper.

### **Élite**

Ensemble des personnes au sein d'une société qui, par leur statut propre, leur situation, leur formation, leur expérience, leur savoir ou leur charisme sont en mesure d'exercer le pouvoir ou de l'influencer. (Inspiré de Rocher, G.)

### **Empowerment**

Toute forme de processus d'action sociale (de type éducatif, socio-économique ou socio-politique) orientée vers la reconnaissance, l'habilitation ou l'amplification de la capacité des êtres humains à vivre une pleine citoyenneté par des moyens appropriés.

**Enregistrement**

1. Action de consigner sur un registre; son résultat. 2. Ensemble des techniques permettant de fixer, de conserver et, éventuellement, de reproduire des sons, des images ou des données pour mémoire ou usage futur.

**Entente**

Engagement, verbal ou écrit, tacite ou explicite, portant sur des principes, des actions, des biens ou services à partager entre des personnes ou des organismes en fonction d'objectifs ou d'intérêts convenus.

**Entraînement physique**

Ensemble d'activités destinées à améliorer la condition corporelle ou à la maintenir à un certain niveau. NOTE La locution « conditionnement physique » et le terme « fitness », ce dernier pourtant attesté par de nombreux dictionnaires, sont déconseillés par l'Office québécois de la langue française.

**Entraîneur**

Animateur qui, par sa formation spécifique ou spécialisée, est en mesure de diriger, motiver ou conseiller une personne ou un groupe dans le but de perfectionner leur pratique de certaines activités, par exemple sportives, en vue de performances pouvant aller jusqu'à l'excellence.

**Équipe**

1. Groupe de personnes constitué pour effectuer un travail ou une tâche, ou réaliser un projet. 2. Groupe de joueurs qui s'adonnent à une activité compétitive face à d'autres groupes à constitution identique.

**Équipement**

1. Ensemble du matériel et des installations constituant l'infrastructure nécessaire au développement d'un secteur d'activité. (Office québécois de la langue française, 1993) 2. Installation, réseau ou bâtiment appartenant généralement à l'une ou à l'autre des catégories suivantes équipements d'infrastructure, *i.e.* les aménagements au sol et en sous-sol (rues, places publiques, parcs, etc.) et équipements de superstructure, *i.e.* les bâtiments (arénas, écoles, églises, centres récréatifs, centres commerciaux, etc.). (Soubrier R., *Planification, aménagement et loisir*)

**Espace vert**

Zone, à l'intérieur d'une agglomération ou d'une concentration urbaine, où dominent les éléments naturels, particulièrement des végétaux (arbres, arbustes, fleurs, pelouse, etc.). Voir aussi *Parc*.

**Espaces**

Ensemble des lieux, plateaux, aires où peuvent se dérouler les activités humaines reliées au loisir.

**Établissement**

Lieu où l'on offre des services spécialisés, où se situe un secteur d'activité (ex. : établissement d'enseignement, de santé, commercial, etc.).

**Éthique**

Ensemble d'énoncés et de règles morales concernant les principes fondamentaux des comportements individuels, sociaux ou professionnels.

**Événement**

Ce qui arrive, advient, fait hors de l'ordinaire, prévu ou imprévu, aboutissant à un résultat éventuellement mémorable et possiblement médiatisé.

**Excellence**

Qualité exceptionnelle ou titre de reconnaissance conféré à une personne, à un groupe ou à un événement.

**Excursion**

Voyage ou promenade d'agrément, d'étude ou de découverte réalisé dans un laps de temps relativement court.

**Expertise**

Ensemble de connaissances, de compétences et d'expériences, susceptibles d'être associées à un but ou à un projet, que possèdent certaines personnes ou groupes sociaux.

**Exposition**

1. Action de montrer, d'étaler à la vue. 2. Ensemble d'objets de collection de nature culturelle, matérielle, ethnologique ou artistique réunis et présentés dans un lieu aménagé afin de les faire connaître au public et de les lui faire apprécier.

**F****Fédération**

Alliance stable de personnes ou de groupes, à l'intérieur d'un territoire déterminé, existant en fonction de buts, d'intérêts, de missions, de mandats ainsi que de contributions partagées.

**Festival**

Type de fête à contenu variable, réalisé sous forme d'événement ou en vue de célébrer des réalités économiques ou culturelles au sein d'une collectivité donnée, avec visée d'un rayonnement social élargi.

**Fête**

Toute forme de célébration, localisée dans le temps et l'espace, de la vie individuelle ou sociale, et entraînant autour de son thème une suspension des occupations ordinaires de l'existence ainsi que des rituels adaptés, formels ou informels. On distingue les fêtes privées en tous genres, civiques ou commémoratives, religieuses ainsi que les festivals, les carnivals et les foires.

**Financement**

Processus de réunion des ressources monétaires nécessaires à la réalisation des buts, de la mission, des objectifs ou des projets d'un individu, d'un organisme ou d'un événement.



**Foire**

Grand marché public ou exposition commerciale présenté dans une perspective festive et opérant à des dates précises dans un même lieu ou sous forme itinérante.

**Formation**

1. Éducation intellectuelle et morale d'un être humain et ensemble des moyens par lesquels on la dirige ou on l'acquiert en vue de l'obtention de résultats anticipés. 2. Ensemble de connaissances théoriques et pratiques requises pour effectuer une tâche ou exercer un métier; acquisition

**Forum**

1. Édifice accessible au public en vue de certaines fins et ainsi nommé par décision ou convention. 2. Organisation d'un débat autour d'une thématique ou d'une question sociale particulière. 3. Type de réunion, d'assemblée, d'échange réalisé par une organisation sur une base régulière ou ponctuelle et réunissant des personnes ou des organismes intéressés à débattre de sujets de préoccupation commune.

**Franc-jeu**

1. Respect de la réglementation propre à une activité. 2. En sport, attitude de l'athlète qui témoigne du respect des règles et de l'adversaire, du souci constant d'affronter l'adversaire à armes égales et de l'acceptation de la défaite éventuelle. NOTE L'anglicisme *fair-play* est déconseillé.

**G****Gérance**

Fonction administrative interne à une organisation, concernant la mise en œuvre de ressources humaines, matérielles ou économiques, en rapport avec sa mission, ses buts et objectifs, ou des projets particuliers.

**Gestion**

Art de concevoir et pouvoir de mettre en œuvre les actions permettant de réaliser des buts, des objectifs ou des projets à caractère individuel, économique ou social.

**Gouvernance**

Forme d'exercice du pouvoir, basée sur la communication, la concertation, la participation ou le partage des responsabilités, simultanément centrée sur l'efficacité et la solidarité.

**Gratification**

État de satisfaction et de plaisir personnel procuré par une implication dans une situation donnée et jugée valorisante par l'avantage, la reconnaissance ou les faveurs qui lui sont rattachées. *Note* : Le terme gratification comporte une implication subjective et en partie narcissique dans son appréciation. (Inspiré du *Grand Larousse*)



**Gymnase**

Salle aménagée pour pratiquer des exercices sportifs et faciliter l'éducation corporelle ou l'entraînement physique. Presque synonyme : centre d'entraînement.

**H****Hédonisme**

Courant de pensée éthique inscrit dans la tradition épicurienne et accordant une place centrale au plaisir dans les valeurs associées aux comportements humains. NOTE En loisir, la recherche d'états de satisfactions ou de gratifications peut être considérée comme une forme d'hédonisme vital.

**Hobby**

Passe-temps favori d'une personne ou d'un groupe, pratiqué de façon régulière et durable dans son temps libre, dans un secteur d'activité choisi, et lui permettant d'atteindre un niveau relativement élevé de compétence ou d'excellence en cette matière. NOTE *Larousse* accole à la définition d'un hobby l'expression violon d'Ingres.

**Homologation**

Action de valider et d'officialiser un record, une performance, un processus ou un savoir-faire en vue d'une reconnaissance sociale.

**Humour**

Forme d'esprit, qui cherche à mettre en valeur avec drôlerie le caractère ridicule, insolite, cocasse, caricatural ou absurde de certains aspects de la réalité, en les présentant d'une façon apparemment sérieuse par de la raillerie, de l'ironie ou du sarcasme, le tout destiné à provoquer le rire. NOTE L'humour peut s'insérer dans la vie courante ou être objet de spectacle. Il peut s'exprimer par la parole, des gestes corporels ou par l'image.

**I****Idéologie**

Tout point de vue défendu par une organisation quelconque, en tant qu'acteur social, et portant sur un sujet débattu à l'intérieur du système de relations et de rapports propres à une société. (Inspiré de Alain Touraine)

**Immobilisation**

Processus par lequel une organisation, privée ou publique, affecte ou utilise des ressources financières, des espaces et des équipements, en vue de la réalisation de sa mission.

**Incorporation**

1. Processus par lequel on confère un statut juridique à une organisation. 2. Action de réunir en un tout des éléments initialement distincts.

**Industrie du divertissement**

Ensemble des entreprises commerciales ayant pour objet l'organisation et la mise en marché du divertissement.

**Infrastructure**

Ensemble des bases matérielles ou culturelles d'une organisation ou des fondements conceptuels d'une pensée, par analogie avec les bases d'une organisation sociale.

**Initiation**

Action de donner ou de recevoir les premiers éléments d'un art, d'une science, d'une activité, d'une discipline corporelle ou intellectuelle, etc.

**Inscription**

1. Action d'apposer son nom sur une liste ou dans un registre. 2. Ensemble de caractères gravés ou mentionnés sur des matériaux ou sur un édifice dans un but d'identification, de commémoration ou d'information.

**Installation**

Processus par lequel est réalisé ou mis en place une structure matérielle adéquate à la vocation d'un équipement.

**Instructeur**

Toute personne disposant d'un savoir, et des techniques correspondantes, en mesure de les transmettre avec compétence selon des méthodes adaptées.

**Intégration sociale**

Processus par lequel des individus, des groupes ou des classes sociales en situation de difficulté particulière (ex. : isolement, pauvreté, maladie, etc.), d'impuissance ou d'exclusion sont incorporés dans la normalité citoyenne.

**Intention**

1. Dessein, but, motivation propre à un comportement désiré et envisagé, à tort ou à raison, comme nécessaire ou souhaitable dans une situation et un contexte donné. 2. Visée de finalités personnelles ou sociales reliées à un ou plusieurs projets orientés vers l'action et ses effets pressentis comme positifs. 3. Choix délibéré et volontaire de donner tel sens et telle direction à une prise de décision parmi diverses possibilités. NOTE De toutes les situations humaines, le loisir constitue l'un des champs pratiques les plus ouverts à la pluralité des intentions, positives ou négatives sur le plan éthique ou sur le plan de la diversité des motifs relatifs à un même choix.

**Interculturalisme**

Ensemble des échanges multidirectionnels entre plusieurs cultures au sein d'une même ou de plusieurs sociétés.

**Intérêt**

1. État de tout ce qui est susceptible d'attrait, d'attention ou de curiosité et qui est perçu sous un angle favorable par quelqu'un. 2. Perception de ce qui est avantageux, individuellement ou socialement. 3. Manifestation de bienveillance et de considération pour autrui. NOTE 1 Employé au pluriel, les intérêts sont à la base des motivations concernant les décisions comportementales. NOTE 2 Dumazedier (référence autobiographique) proposait d'exclure du loisir vécu les intérêts de type économique associés à la production des biens et services, ceux-ci se situant dans le domaine du travail.

**Interscolaire**

Épithète utilisée pour exprimer des rapports, des échanges, des compétitions ou des participations impliquant divers lieux ou milieux scolaires.

**Intramural**

En loisir, épithète qualifiant des activités se déroulant à l'intérieur d'une institution généralement scolaire. Terme à éviter, il est à remplacer par des expressions telles « activité d'intérieur » ou « activité en salle ». Mauvais usage de l'expression américaine *indoor recreation*, opposé à *outdoor recreation*.

**Jeu**

Comportement ou pratique libre et choisie, à caractère hédoniste (plaisir, amusement, divertissement), de type consommatoire, comportant des règles convenues, formelles ou informelles, des dimensions d'imprévu, de hasard ou de risque, circonscrit dans des limites de temps et d'espace, et réalisé en marge ou en complément des situations de la vie ordinaire. (Inspiré de R. Caillois) NOTE En anglais, le terme *play* réfère au sens général du mot jeu mais est remplacé par le mot *game* en référence à des activités codées et réglementées, au sens du terme médiéval « joute » en français, lequel peut remplacer le terme *game* en tant qu'anglicisme.

**Jeux** (au pluriel et avec la majuscule)

Ensemble de compétitions sportives concentrées dans un même lieu (ou une même région) et se déroulant sur une période donnée. Exemples : Jeux olympiques, Jeux du Commonwealth, Jeux panaméricains, Jeux du Canada, Jeux du Québec.

**Jouissance**

1. Plaisir intense tiré de la possession de quelque chose ou associée à une forme quelconque de consommation. 2. (Sens juridique) Usufruit de biens ou de propriétés.

**L****Leader**

Personne qui est à la direction ou qui occupe une place prépondérante dans un groupe, une équipe, un mouvement, un parti politique, une organisation, ou qui occupe une position de tête dans un concours ou une compétition.

### **Liberté**

1. (Sens étymologique) Le terme origine d'un nom propre « Liber », divinité romaine ancienne de la fécondation et de la germination, associée par la suite au culte de Dionysos et de Bacchus, dieux grec et romain du vin. 2. Le nom propre « Liber » a évolué vers le nom commun latin « libertas » exprimant le statut d'une personne libre, disposant des droits rattachés à la citoyenneté romaine. 3. (Sens ancien et négatif) État d'une personne dégagée de l'esclavage, de l'asservissement, de la domination coercitive et de la privation de droits. 4. (Sens positif) Pouvoir de s'autodéterminer sans entraves ni contraintes. 5. Capacité de choisir entre des options, des possibilités ou des alternatives. 6. Possibilité d'agir à sa guise, sans obligation, de façon permissive et parfois licencieuse au sens négatif du terme. 7. Aptitude à déterminer les motifs et les buts de l'action avec jugement, discernement et discrimination estimée positive. 8. Choix d'option pour une décision sur un sujet controversé, individuelle ou collective, et engageant la responsabilité, tant en cas de succès que d'erreur. NOTE Employé au pluriel, le terme réunit l'ensemble des droits individuels et civiques énoncés dans les Chartes des droits et libertés de la personne humaine, telles qu'interprétées et balisées dans chaque société et chaque culture.

### **Licence**

Étymologie : du latin *licere* signifiant « permettre » (identique à l'étymologie de *loisir*). 1. Permis d'exercer une activité soumise à une autorisation préalable (ex. : licence professionnelle). 2. Document émanant d'une autorité reconnue, délivré à titre personnel et permettant de prendre part à des activités pour lesquelles un individu est reconnu comme qualifié et compétent (ex. : permis de conduire, participation à une compétition sportive). 3. Licence peut également être employé au sens négatif comme débordement des règles de la vie sociale, de la loi ou de la morale.

### **Ligue**

Toute forme d'alliance ou d'association qui se propose de défendre, de promouvoir ou de mettre en œuvre des buts, des causes ou des intérêts communs.

### **Loisir**

Ensemble des comportements choisis et à valeur hédoniste auxquels une personne, à titre individuel ou en groupe affinitaire, peut s'intéresser ou s'adonner dans son temps libre, avec les ressources dont elle dispose, en rapport avec les gratifications qu'elle en attend. NOTE Le loisir peut être associé à de multiples épithètes ou expressions qui en précisent le contexte, le contenu ou les finalités attendues (ex. : loisir familial, éducatif, scientifique, récréotouristique, scolaire, etc.).

### **Loisir communautaire**

Partie du loisir organisé sans but lucratif découlant de l'intervention des pouvoirs publics et des organismes privés d'intérêt ou d'utilité publics, réalisant une offre de biens et services orientée vers l'universalité et l'accessibilité générales à un loisir minimum garanti et de qualité (centres communautaires, mouvements de jeunesse, corps intermédiaires, organismes de service aux groupes sociaux défavorisés, etc.).

**Loisir culturel**

Toute forme de loisir mettant en valeur le développement de la créativité ou de la diffusion, dans les domaines des arts, des lettres, des sciences et de la technologie, des productions ou des œuvres qui en découlent. NOTE Ces œuvres peuvent être réalisées sur base amateur ou professionnelle, à titre de spectacle ouvert au public.

**Loisir de plein air**

Ensemble des formes de loisir spécifiquement ou occasionnellement associées à l'usage du milieu naturel, réalisées à l'extérieur d'un endroit clos (ex. : un parc, une aire de jeux ou de sport extérieur, un sentier de montagne, etc.). NOTE Le loisir de plein air est une expression métonymique c'est-à-dire définie par son contexte ou son contenant, mais susceptible de recevoir une multitude de contenus.

**Loisir institutionnel**

Toutes les formes du loisir qui sont susceptibles d'être adaptées et intégrées à des milieux de vie de type éducatif, thérapeutique, carcéral, etc.

**Ludothèque**

1. Local où l'on met des jouets et des jeux à la disposition des enfants; service qui prête ces jeux et jouets. 2. Collection individuelle ou publique de jeux vidéo.

**M****Maillage**

Processus d'élaboration ou de consolidation du lien social entre des personnes, des groupes ou des organisations ayant des besoins, des intérêts ou des projets analogues, en vue de produire des biens et services à valeur ajoutée (lien avec réseau).

**Maison de jeunes**

Centre de loisir à vocation éducative ou thérapeutique s'adressant aux adolescents, inséré dans une communauté locale et se donnant une mission complémentaire aux institutions éducatives ou au milieu familial, en tenant compte des problématiques spécifiques à cette période de la vie.

**Maîtrise d'œuvre**

Direction et contrôle des choix techniques liés à la réalisation d'un projet de construction, d'aménagement d'un espace ou d'organisation d'un événement

**Mandat**

1. Décision par laquelle une tâche, une charge, une fonction ou un rôle est confié à une personne autre par délégation, représentation, mission ou en vue de l'exécution d'un acte. 2. Expression de la raison d'être et des objectifs d'une organisation publique ou privée, ainsi que de la reconnaissance sociale qu'elle possède ou désire posséder. 3. Exercice du pouvoir pour une durée donnée, par une personne, une équipe, un clan ou un parti politique démocratiquement élus, sur la base d'un programme à réaliser.

**Manifestation**

1. Démonstration publique d'un sentiment ou d'une opinion. 2. Événement ou fête organisé dans un but commercial, culturel, touristique, etc. 3. Rassemblement collectif organisé en vue de revendications ou de protestations.

**Manipulation**

1. (Sens propre) Toute forme d'action ou d'opération réalisée manuellement. 2. (Sens figurés – usages généralement péjoratifs) A) Incitation fallacieuse visant quelqu'un en vue de lui faire adopter tel ou tel comportement en le manœuvrant. B) Action ou discours destiné à définir l'orientation des individus et des groupes dans un sens désiré sans qu'ils s'en rendent compte, par des techniques ou procédés appropriés, ainsi que par le façonnement d'intérêts fictifs. Exemples : manipulation politique, idéologique, publicitaire, charismatique. NOTE Le loisir, comme dans tout cas d'exercice de la liberté humaine, est un espace vital propice aux tentatives de manipulation.

**Marina**

Aménagement comprenant un port pour bateaux de plaisance, ainsi que des installations et des services pour les visiteurs, les touristes et les plaisanciers.

**Match**

Compétition sportive entre deux adversaires ou deux équipes. Pluriel : matchs ou matches. Synonymes : partie, rencontre, joute.

**Matériel**

Ensemble des objets, des instruments, des outils, des appareils ou des machines que l'on utilise pour la prestation de services associés aux loisirs. (Inspiré de l'Office québécois de la langue française, 2002)

**Mécénat**

1. Au sens classique, toute forme de protection ou de soutien financier accordé à des pratiques culturelles, sportives, éducatives, scientifiques, etc. 2. Toute forme de protection des arts ou des activités relevant du talent ou de la créativité. 3. Dans un sens contemporain, mécénat est reconnu par l'Académie française comme synonyme de parrainage soutien financier apporté par un commanditaire en échange d'une image sociale, d'une notoriété, du prestige ou du rayonnement qu'il souhaite en retirer. NOTE L'Académie française préconise de remplacer les anglicismes « sponsor » et « sponsoriser » par les termes français suivants : patronner, financer, parrainer, commanditer.

**Membre**

1. Partie d'un tout ou d'un ensemble. 2. Adhérent à un groupe ou à une association répondant aux critères de ladite association et jouissant de droits et privilèges reconnus en retour d'une contribution statutaire ou particulière.

**Milieu de vie**

Ensemble des éléments (l'espace, le temps, l'économie, l'éducation et la culture) établissant et caractérisant le rapport entre un lieu produit et l'individu ou la collectivité qui y sont localisés durant une période de temps donnée. (Inspiré de Georges-Hubert de Radkouvski)



**Mise aux normes**

Action de rendre un bâtiment, une installation, un système ou tout autre bien matériel conforme aux réglementations en vigueur. NOTE Ne pas confondre avec *mise à niveau*, modification d'un produit informatique, après sa livraison, visant à le faire bénéficier des améliorations ou des rectifications apportées ultérieurement par l'entreprise qui l'a conçu.

**Mission**

1. Action d'envoyer ou de déléguer une personne ou un groupe en vue de l'exécution d'une tâche. 2. Expression de la raison d'être, du mandat ou des objectifs d'une organisation.

**Mobilité**

1. (Sens propre) Capacité physique d'un corps quelconque de se déplacer dans l'espace, par opposition à stabilité. 2. (Sens figuré) Caractère de ce qui est susceptible de changer ou de fluctuer (ex. : mobilité de statut social, de qualification professionnelle, de tâches à exécuter, de revenus, d'habitudes de vie, etc.).

**Mode de vie**

Toute forme d'existence sociale ou politique, à une époque et dans une société donnée, impliquant des pratiques quotidiennes définies et délimitées par la culture comme patrimoine ou héritage, le système politique et l'usage des technologies, les formes de consommation, les découvertes scientifiques, etc., orientant ou agissant comme vecteurs des expériences de chaque individu ou de chaque collectivité.

**Module de jeu**

Appareil de jeu simple pouvant se combiner à d'autres éléments pour former une structure complexe favorisant le développement psychophysiologique des enfants qui en font usage. NOTE La plupart des modules de jeu sont conçus pour des enfants de 18 mois à 5 ans, ou de 5 à 12 ans. Ils sont destinés à un usage privé (cour familiale, par exemple) ou public (terrain de jeux, garderies, grands magasins, base de plein air, etc.).

**Moniteur**

Agent d'enculturation (encadrement, initiation, instruction) jouant un rôle de formateur et de conseiller dans la pratique de certaines activités requérant un apprentissage technique.

**Multifonctionnel**

Se dit d'un matériel ou d'un équipement polyvalent remplissant à lui seul plusieurs tâches ou rôles en fonction de buts et d'usages préétablis.

**Municipalité**

Territoire constitué en corps public local et mandaté pour dispenser une offre de services de proximité aux citoyens qui y habitent et administré par un ensemble d'élus pour une période donnée.

**Musée**

Établissement où l'on conserve et expose des objets dignes d'intérêt, par exemple à valeur artistique, patrimoniale ou historique.

**Musique**

1. Art qui permet à l'homme de s'exprimer par l'intermédiaire des sons et de leur organisation rythmique et mélodique. 2. Notation écrite d'airs mélodieux, de partitions instrumentales ou orchestrales. 3. (Sens figuré) Suite de sons produisant un effet sympathique ou désagréable. (Inspiré du *Grand Larousse*)

**O****Officiel**

1. Ce qui est notoire, confirmé et diffusé publiquement par une autorité reconnue. 2. Dans certains jeux, sports et autres activités compétitives, le terme officiel se réfère à l'arbitre chargé de régir l'activité au nom de son mandataire, en vue de sa validation. NOTE Ce qui est donné pour vrai sans avoir reçu l'approbation d'une autorité compétente peut être tenu comme *officieux*.

**Offre de service**

Ensemble des ressources humaines et matérielles, privées ou publiques, mises en disponibilités, à titre onéreux ou gracieux, pour le public en général ou pour les membres d'une collectivité particulière en réponse à leurs besoins.

**Organisme**

1. (Sens propre) Ensemble intégré d'éléments, parties et fonctions d'un être vivant. 2. (Sens figuré) Par analogie, toute forme de structure sociale constituée en vue de finalités quelconques. NOTE Le mot « organisme » est un terme souche de tout ce qui a trait à l'action sociale structurée (ex. : organisation sous forme d'association ou de mouvement social, ou organigramme décrivant les rapports d'autorité ou de communication au sein d'une structure sociale).

**P****Panel**

Groupe de spécialistes réuni devant un auditoire pour débattre d'une question donnée, en dégager une présentation d'ensemble et ensuite participer à un échange avec le public participant, soit en vue d'en discuter les éléments problématiques, soit en vue de dégager des solutions à ceux-ci.

## **Parc**

Terrain délimité, qui a un statut officiel et un caractère de permanence, établi par une autorité compétente pour la protection d'un milieu ou d'éléments particuliers de ce milieu, ainsi que pour l'agrément d'une population durant ses loisirs. *Note* : Suivant l'autorité compétente qui l'a établi ou qui en assure la gestion, un parc peut être national, provincial, régional, municipal, de quartier ou d'arrondissement. DÉFINITIONS PARTICULIÈRES : 1. **Parc d'attractions** : ensemble de manèges et de stands réunis sur un même terrain à des fins récréatives. NOTE L'anglicisme « parc d'amusement » est à éviter. 2. **Parc de planche à neige** : parc aménagé pour l'exécution de sauts et de figures acrobatiques en planche à neige. On dit aussi parc de surf acrobatique ou terrain de surf acrobatique. 3. **Parc de planche à roulettes** : espace aménagé en plein air pour la pratique de la planche à roulettes, intégrant divers éléments du paysage urbain. 4. **Parc linéaire** : voie longue et étroite où l'on peut pratiquer une ou plusieurs activités comportant des déplacements (vélo, marche, ski, raquette, patinage à roulettes, etc.). On dit aussi parc-promenade ou sentier-parc. 5. **Parc multisport** : espace extérieur aménagé pour que l'on puisse y pratiquer un grand nombre d'activités sportives. On dit aussi parc omnisports. 6. **Parc riverain** : parc situé le long d'un plan d'eau ou sur la berge d'un cours d'eau.

## **Partenariat**

Association d'acteurs sociaux concernés ou impliqués dans un projet identique et d'intérêt commun visant une amplification d'efficacité, des résultats ou une économie de ressources.

## **Participation**

Processus d'implication démocratique et solidaire, fondé sur le lien social nécessaire, le dialogue ou la gouvernance partagée. *Note* : La participation peut être associée à la citoyenneté, à la vie sociale en général ou à des actions particulières faisant appel à une responsabilité conséquente. Aussi le terme peut être employé pour mesurer le taux de fréquentation à une pratique de loisir particulière.

## **Partie**

1. Élément, fraction d'un tout ou d'un ensemble. 2. Position défendue dans une discussion, une controverse, un débat ou un procès où il y a confrontation d'opinions, d'intérêts, d'avis ou de points de vue. 3. Joute sportive ou activité ludique au cours de laquelle des adversaires sont en compétition autour d'un enjeu préétabli et selon des règles convenues. 4. Pratique récréative ou de vacances centrée sur une activité particulière (ex. : partie de chasse, de pêche, de sucrés, de racolage en tous genres, etc.). 5. Fête ou divertissement collectif organisé autour de thèmes ou de motifs précis. (Sens inspiré du terme anglais « party ») NOTE Ce terme est aussi utilisé en de multiples formes d'expressions ou de locutions adverbiales (ex. : être pris « à partie », avoir « la partie belle », avoir « en partie » raison, être « de la partie », avoir « partie » liée, etc.).

## **Partisan**

1. Personne qui adhère à une cause ou qui milite pour des idées, des croyances, des opinions, une option politique, en faveur d'un leader, d'une vedette ou d'une équipe de direction au sein d'une organisation. 2. Personne qui appuie l'un des adversaires, individu ou groupe, participant à une compétition. NOTE Le terme peut avoir des usages péjoratifs lorsqu'il est associé à des situations de fanatisme, de préjugé, de parti pris peu ou mal fondé, ou à de la violence illicite.

**Passe-temps**

Occupation agréable, activité de divertissement. Voir aussi *Hobby*.

**Pataugeoire**

Bassin d'eau peu profond généralement réservé à la baignade et aux jeux des jeunes enfants, annexé ou non à une piscine.

**Patrimoine (collectif)**

Ensemble de biens sociaux développés dans une collectivité et transmis en héritage commun aux générations futures.

**Performance**

1. Résultat obtenu dans une compétition; chiffre qui exprime ce résultat. 2. Succès, réussite, exploit réalisé par un individu ou une organisation. 3. Résultat attendu ou optimal que peut donner une machine.

**Personne**

Tout individu considéré dans sa dimension citoyenne, c'est-à-dire dépositaire et utilisateur des droits et libertés de l'homme. NOTE Dans le prolongement de cette définition, il faut entendre par « personne morale » tout groupement d'individus ou structure organisationnelle auxquels la loi reconnaît une personnalité juridique responsable et imputable, distincte de celle de ses membres pris individuellement.

**Philanthropie**

Phénomène d'altruisme caractéristique des personnes cherchant à améliorer le sort de leurs semblables par un don désintéressé d'eux-mêmes ou de leurs biens.

**Piscine**

Bassin d'eau artificiel, couvert ou non, servant à des activités aquatiques récréatives, sportives ou thérapeutiques.

**Piste**

1. Chemin rudimentaire, le plus souvent en milieu naturel. 2. Trace qu'a laissée un animal sur le sol. 3. En sport, grand ovale ou anneau où l'on dispute des épreuves. NOTE Une piste est dite couverte ou intérieure quand elle se situe dans un stade couvert. DÉFINITIONS PARTICULIÈRES : 1. **Piste cyclable** : voie généralement réservée aux cyclistes, séparée de la circulation motorisée par un élément physique ou indiquée par une signalisation. 2. **Piste cyclopédestre** : piste cyclable ouverte à la circulation piétonnière. 3. **Piste de motoneige** : voie ou sentier aménagé pour la pratique de la motoneige. 4. **Piste de ski** : aire aménagée pour la pratique du ski (alpin, de randonnée) ou de la planche à neige.

**Plaisir**

État de contentement, de jouissance ou de bien-être, que suscite chez quelqu'un la satisfaction d'une tendance, d'un besoin, d'un désir ou l'atteinte d'un but préalablement fixé, qu'elle soit intellectuelle, sociale, morale ou physique. NOTE Lorsque employé au pluriel, les plaisirs et les joies de la vie réfèrent sensiblement aux mêmes réalités, dans le sens de ce que Freud appelle le « principe de plaisir » relié à l'instinct de vie.

**Plan**

1. Ensemble structuré des objectifs que se fixe une organisation privée ou publique, ainsi que des moyens qu'elle se donne pour les atteindre. (OQLF, 2003) 2. Représentation graphique réalisée à une échelle convenue et précisée, donnant une vue du dessus d'un terrain, d'une section horizontale d'un bâtiment ou d'un ouvrage, et qui montre l'agencement et les dimensions des divers éléments d'un projet. (OQLF, 2002) 3. Démarche de réalisation d'un projet ou de développement d'une organisation. 4. Démarche élaborée en fonction d'objectifs comportant généralement diverses étapes et la mise en œuvre des ressources nécessaires, en tenant compte des contraintes existantes.

**Plan d'action**

Plan décrivant les actions à mener et les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs quantitatifs et qualitatifs d'une unité de travail. (OQLF, 2001) NOTE Un plan d'action se résume habituellement à quelques pages car il doit donner, succinctement, le panorama des actions à mener dans un court laps de temps.

**Plan d'affaires**

Dossier présentant un projet chiffré de création ou de développement d'entreprise, généralement destiné à informer d'éventuels partenaires financiers. (OQLF, 2001) NOTE Le plan d'affaires présente une description détaillée de l'entreprise et des objectifs qu'elle poursuit. Il comprend divers plans, dont le plan commercial, qui concerne les produits, les marchés, la concurrence et la clientèle cible, le plan d'exploitation, qui précise les installations, les sources d'approvisionnement, les méthodes de production, et le plan financier, qui évalue les besoins en capitaux, les sources de financement, etc.

**Plan d'aménagement**

Texte adopté et décidé décrivant et servant de direction au développement d'une région, d'une ville, d'un parc, etc.

**Plan d'intervention**

Ensemble des modalités d'action concrètes ou pratiques permettant de réaliser un plan d'aménagement du territoire ou un plan directeur. NOTE Il peut s'agir d'étapes, d'échéances, de processus ou de niveaux décisionnels, de gouvernance.

**Plan de développement**

Document de référence dans lequel sont exposées les diverses opérations à partir desquelles une organisation s'inscrit dans une perspective de croissance future.

**Plan directeur**

Document de référence dans lequel sont formulés les principes essentiels qui doivent guider la réalisation d'un projet ou d'un développement.

**Plan stratégique**

Document définissant pour le moyen et le long terme, les moyens ou les objectifs fondamentaux d'une organisation et sur les grandes lignes des actions à mener en fonction des choix stratégiques. (OQLF, 2003) NOTE Le plan stratégique peut comporter les éléments suivants une description de la mission de l'organisation, le contexte dans lequel elle évolue, les principaux enjeux auxquels elle fait face, les orientations, les objectifs, les axes d'intervention retenus, les résultats visés et, enfin, les indicateurs pertinents.

**Planification**

Processus par lequel un développement peut être envisagé d'une façon organique et efficace en tenant compte des objectifs, des ressources, des contraintes et des étapes.

**Planification stratégique**

Processus de prise de décision à long terme par lequel une organisation détermine ses choix stratégiques et les programmes d'action visant à assurer la mise en œuvre de ces choix. (OQLF, 2003) NOTE La planification stratégique réfère à un intense effort de réflexion préalable, à des prises de décision fondamentales concernant l'action, sa vocation, ses raisons d'être et le type d'intervention jugé souhaitable à son sujet. Elle nécessite la mise au point d'un système de collecte de renseignements important et efficace, la conception de nouvelles stratégies et d'un processus d'évaluation des conséquences des décisions envisagées. Elle bénéficie de la qualité de la communication et d'un climat de participation. (Inspiré de Soubrier R., *Planification, aménagement et loisir*)

**Plateau**

Aire plane offrant une surface sur laquelle il est possible d'aménager des équipements permettant la réalisation d'activités reliées aux loisirs (ex. : plateau scénique, plateau sportif, plateau ludique, etc.). NOTE Les usages d'un plateau peuvent être spécialisés ou polyvalents.

**Plein air**

Terme évocateur, à connotation morale ou normative, de toute forme d'activité, notamment de loisir, réalisée dans un contexte extérieur d'air pur et écologiquement propre. L'expression « loisir de plein air » est un concept exprimant le contexte (métonymie) naturel dans lequel un grand nombre de pratiques de loisir peuvent être réalisées. La locution « plein air » est l'équivalent des termes américains *clean air* et *outdoor recreation*. NOTE La locution « loisir de plein air » doit être employée comme un concept ouvert et non limitatif.

**Politique**

Énoncé du point de vue d'un acteur social sur le sens d'une problématique collective et sur ce qu'il propose concrètement à son sujet.

**Politique de reconnaissance (et de soutien)**

Ensemble des principes et des critères permettant à une institution en situation d'autorité de mettre en place un partenariat avec des organismes autres en fonction de leur crédibilité et en vue de l'établissement d'une collaboration fondée sur un objectif concerté, par des formes de soutien, d'échange ou de support appropriées.

**Pouvoir**

1. Possibilité ou capacité d'agir et de réaliser quelque chose. 2. Faculté d'agir en rapport avec un mandat. 3. Capacité de décisions ou d'influence sur celles-ci. 4. Mobilisation et contrôle des ressources rendant l'action possible. 5. Situation d'autorité et de gouvernance découlant d'un processus électif. 6. Situation d'autorité découlant d'une expertise technologique, scientifique ou professionnelle et fondant une capacité de prescription ou de recommandation. 7. Prérogative rattachée à certaines positions ou certains statuts sociaux. NOTE Ce terme peut être associé à de nombreux qualificatifs qui en précisent le sens dans une conjoncture donnée (ex. : pouvoir exécutif, législatif, réglementaire, spirituel, politique, hégémonique, public, etc.).

**Pratique**

1. Mise en œuvre de principes, de règles ou de techniques. 2. Mode habituel de comportement et d'action (au sein des modes et styles de vie). 3. Application concrète d'une théorie, d'un art ou d'une science. 4. Savoir-faire acquis et mis en œuvre sur la base de connaissances et d'expériences. 5. Processus pédagogique complétant l'instruction ou l'initiation à une activité et pouvant conduire à l'excellence selon le talent, les aptitudes, le perfectionnement technique et la persévérance de la personne qui s'y adonne (ex. : un sportif, un musicien, un chasseur, un ornithologue, un bricoleur, un danseur, etc.). 6. Activité des adeptes d'une forme ou d'un genre spécifique de loisir (ex. : un touriste, un fêtard, un amateur de spectacles, un joueur de cartes, etc.). NOTE Ce dernier sens, par analogie, s'applique aux formes de loisir comme une dérivation d'un commerce qui dispose d'une clientèle stable ou d'un public.

**Prise en charge**

Toute forme d'action consécutive à l'acceptation d'un engagement ou d'une responsabilité.

**Procès-verbal**

Compte rendu officiel et écrit des décisions prises au sein d'une assemblée délibérante dans le cours normal de ses activités.

**Professionnel**

Individu détenteur d'une formation et d'une expérience adéquate et qui, par reconnaissance sociale, est apte à poser des actions spécialisées pour lesquelles il est rémunéré. NOTE Il existe en langage populaire un emploi du terme attribué à toute forme d'action réalisée contre rémunération, par opposition à l'action sociale bénévole. Cette opposition peut souvent s'avérer fictive ou trompeuse.

**Programmation**

Ensemble des actions et des ressources à mettre en œuvre pour la réalisation concrète d'une politique adoptée.

**Protocole**

Type d'entente conclue, reconnue et officielle, généralement écrite et planifiée, portant sur des conventions, des règles établies, des procédures en rapport avec un objet ou un sujet d'intérêt mutuel ou social.

## **Publicité**

1. (Sens étymologique) Toute forme d'acte ou d'activité par laquelle une connaissance, une information, une situation ou un projet émanant de l'initiative privée, est divulgué socialement.

2. Art de la mise en marché promotionnelle de biens et de services à des fins commerciales, ainsi que l'ensemble des moyens techniques utilisés à cette fin.

3. Action visant à établir la notoriété de marques de commerces face à la concurrence.

NOTE 1 L'équivalent du terme, dans les organismes gouvernementaux, institutionnels ou sans but lucratif, s'associe ou prend la forme de messages d'intérêt public, d'information ou de propagande.

NOTE 2 Ce terme a aussi des aspects péjoratifs et critiques lorsqu'il est considéré comme lié à des tentatives de manipulation, de « bourrage de crâne », de mystification ou de « lavage de cerveau » et qu'il engendre du scepticisme face aux intérêts véritablement servis.

## **Q**

### **Qualité de vie**

Ensemble des conditions d'existence individuelles et collectives, de type économique, éducatif, culturel ou sociopolitique, réalisant concrètement les grands énoncés reconnus comme droits et libertés de la personne humaine et comme fondements de la citoyenneté en acte.

### **Quartier**

Subdivision administrative ou territoriale variable au sein d'un espace urbain comportant une morphologie physique et des équipements collectifs des modes de vie spécifiques à ses habitants, une culture généralement caractérisée par un sentiment d'appartenance abritant des formes de sociabilité et de solidarité particulières ainsi que des enjeux politiques associés à la promotion et la négociation d'intérêts locaux. (Inspiré de Morin et Rochefort, 1998)

## **R**

### **Récréation**

Dans la tradition française et au sens populaire, le terme récréation est employé dans le sens d'un divertissement, d'une distraction ou d'un amusement. En anglais américain et au sens étymologique, récréation est aussi associé à l'idée de renaissance, de régénération et de développement humain et social. Dans la tradition américaine, le terme récréation a été associé à un mouvement social (*The recreation movement*) défini comme une organisation stratégique du développement humain, social et culturel. La récréation est concrètement la portion du loisir socialement organisé.

### **Récréotourisme**

Ensemble intégré d'équipements, d'éléments diversifiés opérant dans le domaine du loisir commercial et réunissant éventuellement des éléments d'attrait touristiques, de sport et de conditionnement physique, d'activités en plein air ainsi que des éléments des arts et du patrimoine utilisés à des fins de spectacle.



**Régie**

Institution ou organisation ayant pour tâche de définir et de faire appliquer des règles, des critères, des normes en rapport avec une délégation de pouvoir conforme à son mandat.

**Région**

Partie d'un territoire géographique caractérisé par des réalités naturelles, démographiques, socio-économiques, culturelles ou administratives et en liens avec d'autres entités analogues ou plus larges.

**Règle**

1. (Sens étymologique) Au sens propre, terme d'origine latine « regula », signifiant « instrument servant à mettre d'équerre ». 2. Il a très tôt dérivé au sens figuré de prescription, commandement ou ordre à respecter. 3. Ensemble des principes convenus, établis ou imposés, établissant la normalité des conduites morales, civiques, légales, intellectuelles, professionnelles, etc. 4. Procédures ou protocoles reliés à une façon de faire ou à la réalisation d'une activité particulière (ex. : un travail, un jeu, un sport, un art, une technique, etc.). 5. Ligne de démarcation entre le licite et l'illicite commandant un arbitrage, dans la société en général (la loi) ou dans une pratique particulière (la réglementation). NOTE Le caractère conventionnel de la règle entraîne souvent à son sujet le débat et pose la question des limites de la tolérance, de la liberté et de la normalité, soit au plan individuel, soit au plan social.

**Relance**

Action visant à donner un nouvel essor ou un nouvel élan, jugé bénéfique pour des projets personnels, civiques, socioéconomiques ou sociocommunautaires, éducatifs ou culturels. (Inspiré du *Petit Larousse Illustré 2004*) NOTE Le terme peut être associé au concept de résilience, lorsqu'il s'agit d'émerger d'une situation ou d'une problématique grave.

**Relève**

Remplacement de personnes ou de groupes au sein d'une organisation ou d'une occupation destiné à en assurer le renouvellement ou la continuité.

**Réseau**

1. Mode d'organisation de personnes, de groupes ou d'institutions participant à une action sociale dans un contexte de solidarité, de complémentarité, de concertation et de compétences partagées. 2. Association d'acteurs autonomes fondée non pas sur le pouvoir, mais sur les compétences complémentaires et l'interdépendance stratégique des uns par rapport aux autres en perspective d'une gouvernance partagée reliée à un projet commun. NOTE Le réseau est une organisation d'action et de communication avant d'être une institution.

**Réseautage**

Action de mettre en situation de lien social et de gouverner concertée les partenaires d'un éventuel réseau autour d'un projet d'intérêt commun.

**Résilience**

Organisation de la capacité de mettre en œuvre des mécanismes ou des dynamismes sociaux, individuels ou collectifs permettant à une personne ou à un groupe d'émerger de situations jugées déplorables ou bloquées, en vue d'amorcer un développement jugé positif.

**Responsabilité civile**

Obligation légale, pour une personne physique ou morale, de réparer le dommage qu'elle a causé, soit par son fait, soit par le fait de personnes dont elle répond ou de choses dont elle a la garde.

**Retrait social**

Attitude de repli sur soi et d'autodéfense des personnes ou des groupes sociaux incapables, démunis ou impuissants à s'autodévelopper ou à s'épanouir lorsque limités à leurs seules ressources, et en situation de besoins de services adaptés.

**Revitalisation**

Processus de réactivation de leviers (ressources naturelles, économiques, sociales, culturelles, etc.) permettant à des personnes, à des groupes ou à un milieu de vie de retrouver une existence considérée comme normale et positive, ouverte au développement.

**Rire**

1. État psychique provoquant un mouvement de la bouche et des muscles du visage, plus ou moins accentué et accompagné d'expirations saccadées relativement sonores. (Inspiré du *Petit Larousse Illustré 2004*) 2. (Sens positif) Manifestation d'un état de joie, de gaieté, d'exubérance, de badinage ou de plaisir, occasionné par un événement heureux, une plaisanterie cocasse, une surprise, une chance, un amusement, un divertissement ou un spectacle humoristique. 3. (Sens négatif) Situation d'hilarité provoquée par la moquerie, la raillerie, la dérision, l'injure, le sarcasme, le ridicule, la folie, l'imbécillité, la bêtise ou la diffamation. NOTE Le terme « rire » peut varier du sourire au fou rire et même être associé à des larmes ou à des pleurs, comme dans l'expression « rire aux larmes ».

**S****Salle**

Pièce d'une habitation ou d'un édifice destinée à un usage particulier ou polyvalent, spécialisé ou général (ex. : salle d'attente, de réunion, d'entraînement, de jeux, d'activités sociales ou communautaires, etc.).

**Salon**

1. Pièce d'un appartement, d'une maison ou d'un édifice permettant soit le repli sur la vie privée et les relations sociales choisies, soit la disponibilité d'un lieu de sociabilité ouvert à certaines fins. 2. Nom donné à certains établissements ou événements ouverts au public et consacrés à la création, à la promotion ainsi qu'à la diffusion, généralement commerciale, de productions scientifiques, artistiques, technologiques ou autres.

**Sanction**

1. (Sens positif) Acte par lequel est reconnu comme normal, légal ou officiel un état de faits ou une décision prise par une personne ou un organisme habilités à le faire. 2. (Sens négatif) Peine encourue pour un manquement ou une dérogation à une loi, à un règlement ou à une obligation.

**Sécurité**

1. Situation, état de tranquillité et de bien-être résultant de l'absence (réelle ou présumée) de danger. 2. Conditions propres à créer un tel état.

**Sédentarité**

1. (Sens positif) État de personnes ou d'une collectivité dont les membres sortent peu de leur lieu (ou milieu) de résidence et y concentrent l'essentiel de leurs activités. 2. (Sens négatif) Situation de personnes casanières et physiquement peu actives, au préjudice de leur santé ou de leur bien-être.

**Sentier**

Chemin étroit, piste ou lieu de passage associé à l'atteinte d'un lieu (sens propre) ou d'un but (sens figuré), ou aménagé en fonction d'une pratique particulière (ex. : sentier de randonnée, motorisé, pédestre, équestre, écologique, récréatif, d'observation, de découverte, etc.).

**Sigle**

Abréviation formée d'initiales, p. ex. AQLM (pour Association québécoise du loisir municipal). NOTE Quand le sigle se prononce comme un mot ordinaire, c'est un acronyme. Un acronyme peut s'appliquer à un nom commun (ex. : cégep pour collège d'enseignement général et professionnel) ou à un nom propre (ex. : Unesco pour United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization ou, en français, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture).

**Site**

1. Lieu naturel ou artificiel dont la configuration est associée à des usages particuliers. 2. En informatique, lieu et serveur d'informations et de données archivées spécifiques auquel peut accéder un « internaute » à titre gracieux ou onéreux.

**Sociabilité**

Aptitude, attitude et propension innée des êtres humains à vivre en situation de lien social ou de rapport avec autrui selon des degrés variables propres à chaque personne.

**Socialisation**

Processus permanent d'apprentissage ou de consolidation des formes, des principes et des règles de la vie citoyenne, ainsi que des modes d'adaptation à la vie de groupe.

**Société**

1. Mode de vie propre à l'homme et à certains animaux, caractérisé par une association organisée d'individus en vue de l'intérêt général. 2. Ensemble d'individus vivant en un groupe organisé. 3. Milieu dans lequel on vit, caractérisé par ses institutions, ses lois et ses règles. 4. Groupe social formé de personnes qui se fréquentent, se réunissent et entretiennent des relations interpersonnelles. 5. Association de personnes, d'organismes ou d'institutions naissant d'une entente contractuelle. 6. Union associative par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun des biens, des services ou des compétences en vue de réaliser des projets ou des objectifs permettant de produire des effets bénéfiques à usage partagé.

**Sociocommunautaire (groupe)**

Situation d'acteurs ou de groupes sociaux visant trois objectifs majeurs distincts mais complémentaires : la socialisation des groupes humains en situation de retrait social; la production de services adaptés à ces catégories sociales; l'organisation de pressions démocratiques centrées sur leurs revendications et la reconnaissance de leurs droits, à l'instar d'un mouvement social. (Inspiré de Louis Favreau, *Mouvement populaire et intervention communautaire, de 1960 à nos jours. Continuités et ruptures*, 1989)

**Sous-traitance (faire faire)**

Délégation, sur base volontaire ou contractuelle, d'une partie de la production de biens ou de la prestation de services, à des personnes, à des organisations partenaires agissant en concertation ou en complémentarité de rôles et fonctions.

**Soutien**

Toute forme d'apport ou de support (financier, politique, moral, matériel, personnel, etc.) destiné à permettre l'atteinte de buts et d'objectifs convenus de façon généralement explicite.

**Spécialiste**

Personne dotée d'une formation théorique ou pratique reconnue dans un domaine précis, ainsi que d'une expérience pertinente, l'autorisant à agir avec compétence ou excellence dans l'exercice d'une fonction, d'un métier ou d'une profession.

**Spécialité**

1. Domaine du savoir regroupant les meilleures connaissances disponibles sur un sujet donné et orienté vers la recherche de pointe en la matière. 2. Aptitude à utiliser et à transformer un savoir en applications pratiques. 3. Communauté scientifique ou technologique réunissant les experts d'une branche du savoir ou d'une question problématique précise.

**Sport**

Ensemble des activités physiques de type ludique, centrées sur les aptitudes et les habiletés corporelles humaines mises à contribution dans un cadre de compétition et de performance d'intensité variable, réglementées par des rituels et des codes de conduite définis par les organisations qui en assument la régie, et vécues soit à des fins récréatives, soit en visée d'excellence conduisant potentiellement aux plus hauts honneurs à titre amateur ou au spectacle à titre professionnel. NOTE Le terme sport peut être associé à de multiples épithètes ou expressions qui en précisent l'usage, le contexte ou les finalités (ex. : sport récréatif, éducatif, commercial, thérapeutique, d'élite, de masse, etc.).

**Stade**

Lieu ou terrain en plein air aménagé pour la pratique de certains sports, habituellement entouré de gradins qui peuvent accueillir des spectateurs. DÉFINITION PARTICULIÈRE : **Stade couvert** : bâtiment où se déroulent des compétitions sportives à l'abri des intempéries, auxquelles peuvent assister des spectateurs.

**Statut**

Situation socialement acquise d'une personne ou d'une organisation, et reconnue soit pour l'exercice des droits et libertés associés à la citoyenneté, soit par décision d'une autorité compétente. Au pluriel, le terme s'emploie pour désigner l'acte constitutif d'une société ou d'une association et qui en fixe légalement la nature, les objectifs et les règles de fonctionnement.

**Surfaceuse à glace**

Véhicule conçu pour lisser la surface glacée des patinoires. On peut dire aussi zamboni, du nom de l'inventeur de cette machine.

**Symposium**

Réunion, congrès ou colloque réunissant des spécialistes ou des acteurs sociaux autour de problèmes, de questions ou de thèmes d'intérêt commun.

**T****Table ronde**

Réunion où les participants discutent d'un sujet d'intérêt commun dans le but de dégager une vue d'ensemble de la question ou d'exposer l'ensemble des points de vue à ce sujet. *Note* : Ne pas confondre avec *panel* (voir ce terme).

**Talent**

1. Aptitude particulière, disposition naturelle ou acquise à réussir quelque chose. 2. Qualité hors du commun ou exceptionnelle dont disposent certaines personnes dans un domaine particulier de l'activité humaine. NOTE L'étymologie indique que le talent était à l'origine une monnaie précieuse, produite à partir d'or et d'argent.

**Technicien**

Personne qui connaît et pratique avec compétence un savoir-faire dans un domaine de production de biens et de services dans une entreprise privée ou au sein d'un organisme public. NOTE Une formation de technicien est généralement préalable à l'exercice d'une fonction d'instructeur.

**Technique**

1. Ensemble des procédés et des méthodes reliés à l'exercice d'un art, d'un métier ou d'une profession. 2. Ensemble des applications de la science et de la technologie dans le domaine de la production ou de l'organisation sociale. 3. Ensemble des apprentissages nécessaires en vue d'une pratique compétente d'une activité ou d'une fonction au sein de celle-ci.

**Temps libre**

Portion du temps vital, variable selon les individus et les groupes, dégagée des contraintes, obligations et nécessités de l'existence, et disponible pour des comportements choisis en fonction de valeurs et de gratifications qui en sont attendues. NOTE Le temps libre est souvent confondu avec le loisir lui-même, alors qu'il n'en est qu'une condition préalable, quoique nécessaire.

**Terrain de jeux**

Espace dont l'usage est réservé et aménagé en vue de la pratique d'activités récréatives de divertissement ou d'encadrement sécuritaire, ainsi qu'éducatives, notamment dans le cas de la jeunesse.

**Théâtre (édifice)**

Installation destinée à la représentation de pièces ou de spectacles dramatiques, et par extension à d'autres formes de spectacles : chant, musique, humour, films, danse, etc.

**Tourisme**

Ensemble des activités et des ressources mises en œuvre pour les voyages et les séjours d'agrément réalisés en dehors de son lieu de résidence habituel. *Note* : L'activité de déplacement et sa durée sont considérées d'une façon variable lorsque utilisées à des fins statistiques dans les différents pays.

**Tourisme d'aventure**

Toute forme de voyage comportant des éléments d'originalité, de découverte ou à caractère ésotérique pouvant entraîner certains risques mais généralement réalisée de façon sécuritaire.

**Tourisme durable**

Toute forme de tourisme utilisant les ressources naturelles, humaines, sociales ou culturelles d'une façon responsable, écologique et dans la capacité de support des lieux d'accueil afin de permettre l'accès et l'usage de ces ressources aux générations futures.

**Tourisme social et associatif**

Toute forme de tourisme proposant des voyages ou des séjours d'agrément, dans des conditions accessibles et abordables, à l'ensemble des classes sociales, des individus ou groupes sociaux pour qui ce droit est généralement difficile voire inaccessible par leurs propres moyens.

**Tournoi**

Formule de compétition entre plusieurs joueurs ou plusieurs équipes. Exemples : 1. Tournoi à double élimination : tournoi dans lequel un joueur ou une équipe est éliminée après deux défaites. 2. Tournoi à élimination directe : tournoi dans lequel un joueur ou une équipe est éliminée dès qu'il perd un match. Synonyme : tournoi à simple élimination. 3. Tournoi à la ronde : tournoi dans lequel un joueur ou une équipe affronte une fois chacun des autres joueurs ou chacune des autres équipes de sa poule et où le gagnant est déterminé par le nombre de victoires ou par le total des points accumulés lors des parties jouées. Synonyme : tournoi par poule. NOTE Le terme *poule* désigne un groupe d'individus ou d'équipes réunis pour une même compétition sportive.

**U****Usager**

Personne ou groupe qui utilise un bien ou un service à des fins personnelles à titre gracieux ou onéreux.

**Utilisateur**

Personne ou groupe qui fait usage de quelque chose (appareil, technologie, moyens de transport, services, etc.), en acceptant d'en assumer les coûts s'il y a lieu. Note En pratique, les termes *usager* et *utilisateur* sont employés comme synonymes.

**V****Vacances**

En contexte de vie au travail, période de temps variable et rémunérée d'absence du travail lui-même, dont l'usage est laissé à la discrétion et au bénéfice du travailleur, et d'une durée minimale fixée à partir d'une législation sociale en vigueur. En d'autres contextes, rupture des tâches, contraintes et obligations de la vie courante et affectation du temps libéré à des fins choisies et discrétionnaires. Le terme « vacances » est fréquemment associé à toutes les formes de loisir d'agrément ou de déplacement. NOTE Associé au loisir, le terme « vacances » est toujours employé au pluriel.

**Valeur**

1. Toute chose ou toute personne à qui est accordée de l'importance ou de l'estime en rapport avec des qualités qu'elle possède ou qu'on lui attribue. 2. Ce qui est considéré comme vrai, bien, beau ou désirable, soit par une personne dans sa perception subjective, soit au sein d'une société et de sa culture propre. NOTE 1 En loisir, les valeurs sont associées aux intentions visées ou aux finalités qui motivent ou justifient le choix d'une pratique. NOTE 2 Le loisir peut privilégier certaines valeurs, mais aucune ne lui est exclusive ou spécifique.

**Vie communautaire**

Ensemble des données relatives à l'existence d'une collectivité, sa situation comprise en termes culturels de modes de vie, comprenant des éléments problématiques susceptibles d'entraver son développement.

**Vitalisation**

Mobilisation de ressources financières, matérielles ou humaines orientées en vue d'un développement jugé heureux ou souhaitable.

**Volontariat**

Processus librement accepté de participation à une action, à une cause ou à une mission, comportant l'acceptation d'un mandat ou d'une charge généralement réalisée à titre bénévole mais dans certains cas en retour d'une rémunération ou d'une compensation monnayable.

**Volonté**

Capacité relative, donc faillible, dont dispose chaque personne, par exemple en situation de loisir, de déterminer ses choix et ses pratiques parmi les possibilités qui lui sont accessibles et de prendre des décisions de façon autonome et responsable, avec ou sans influence extérieure. NOTE La volonté opère en loisir de façon analogue à la consommation en général, notamment lorsque celle-ci est libre ou discrétionnaire.

**Z****Zoo**

Établissement où les visiteurs peuvent observer des animaux sauvages ou exotiques gardés en captivité. Synonyme : jardin zoologique.